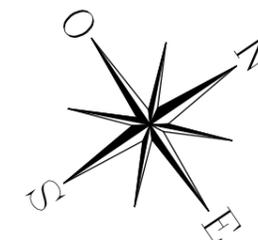


HALL B2
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° B 202 au Rez de chaussée

ENTREE	3.32 m ²
SEJOUR / CUISINE	26.72 m ²
CHAMBRE	10.32 m ²
SDB	5.08 m ²
WC	1.79 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	47.23 m²

TERRASSE	12.90 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60.13 m²

LEGENDE			
AP	allège pleine	☰	sèche-serviette
AV	allège vitrée	☰	radiateur
VR	volet roulant	VERTICAL	radiateur vertical
GC	garde corps	R	réfrigérateur
▨	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
---	retombée de poutre	TRI	tri sélectif
☰	Tenêtre	☰	porte fenêtre
☰	fenêtre fixe		



Conformément à la réglementation, ce plan est



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice D Juin 2023

Echelle : 0 50 100 200cm